

REPUBLIQUE DU TCHAD

Rapport de la mission d'évaluation (96/97) et de programmation (97/98)

du projet DIAPER III

(du 12 au 17 Janvier 1997)

Avant - propos

Dans le cadre du Projet DIAPER III, une mission d'évaluation du Devis-Programme III et de programmation du Devis-Programme IV a été effectuée au TCHAD du 12 au 17/01/1997 par Messieurs Pascal DELORME, du CESD-Communautaire, et Bakary SACKO, membre de l'Equipe Centrale d'Animation.

SOMMAIRE

PRINCIPALES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	4
I - EVALUATION	13
1. 1 - Aspect institutionnel	13
1.1.1. Animation locale	13
1.1.2. Composante nationale	13
1.2 - Activités	14
1.2.1 - L'enquête permanente agricole	14
1.2.2 - L'enquête suivi des marchés céréaliers (SIM)	20
1.2.3 L'enquête suivi des marchés à bétail	22
1.2.4. Animation locale	23
1.3. Gestion des devis-programmes	24
1.4. Mise en oeuvre des conditionnalités	26
1.5. Bonus-Malus	27
II. PROGRAMMATION DES ACTIVITES DU DEVIS-PROGRAMME IV	28
2.1. Les enquêtes	28
2.1.1. L'enquête agricole permanente:	28
2.1.2. Le Système d'information sur les marchés céréaliers (SIM)	28
1.3 Le SIM Bétail	29
2.2. L'Animation locale:	29
2.3. Participation de l'Etat à la prise en charge de frais de collecte:	30
Budgets Prévisionnels	32

Principales conclusions et recommandations

Dans le cadre du Projet DIAPER III, une mission d'évaluation du Devis-Programme III et de programmation du Devis-Programme IV a été effectuée du 6 au 10/01/1997 par Messieurs Pascal DELORME, du CESD-Communautaire, et Bakary SACKO, de l'Equipe Centrale d'Animation.

La mission a travaillé en étroite collaboration avec les autorités nationales, les membres de la composante nationale et l'Animation Locale du projet DIAPER III. Les principales conclusions auxquelles ont aboutit les travaux ainsi que le programme et le budget 1997/98 sont présentés ci dessous.

1. ASPECT INSTITUTIONNEL

1.1. L'ANIMATION LOCALE

L'animation locale qui est rattachée à la Direction Générale du Développement Rural est maintenant tout à fait intégrée dans le dispositif de suivi de la sécurité alimentaire. Le principal appui technique apporté aux différentes enquêtes financées par le projet DIAPER se situe essentiellement au niveau de la publication des résultats. En 1996, les dispositifs ont pu reprendre un rythme de publication normal.

Concernant la gestion des devis programmes, les problèmes identifiés lors des précédentes missions d'évaluation / programmation persistent et le matériel budgétisé sur les différents devis-programme souffre de retards considérables dans leur mise à disposition (à peine 30 % des équipements prévus ont été livrés).

La mission recommande, qu'en liaison avec le Délégation CCE du Tchad, un effort tout particulier soit fait pour résoudre rapidement le problème de livraison du matériel.

Pour la prochaine campagne, le programme de travail de l'animation sera orienté vers les activités suivantes:

- 1) appui technique à l'enquête agricole pour la constitution de la base de sondage, notamment par l'obtention au niveau du RGPH des fichiers villages sur support informatique
- 2) appui au SIM (céréale et bétail) pour la conception et l'organisation d'une campagne d'information sur les données diffusées à travers ces dispositifs.
- 3) appui aux différentes structures pour la poursuite de l'amélioration des publications statistiques, conception des bulletins et amélioration des délais de publication (avec une utilisation plus importante d'une reproduction à l'extérieur afin de ménager les copieurs).
- 4) appui à la Direction de l'Agriculture pour l'internalisation du personnel d'enquête. L'animateur local aura pour tâche de préparer des propositions, à moyen terme, pour la recherche d'un personnel permanent d'enquête.

- 5) appui à l'ECA pour la sélection des agents participants aux formations prévues dans le cadre du projet.

1.2. COMPOSANTE NATIONALE

La composante nationale continue de fonctionner selon les modalités définies dans les deux premières phases de DIAPER, la plupart de ses membres se retrouvent dans les assemblées régulières du Comité d'Appui à la Sécurité Alimentaire et à la Gestion des Catastrophes. Le CASAGC, qui joue le rôle de Comité de Sécurité Alimentaire, est soutenu par des sous-comités techniques chargés de mettre à sa disposition les informations nécessaires à la prise de décision.

Il convient désormais d'essayer de formaliser et de dynamiser ces structures, notamment d'identifier celle qui pourra abriter la cellule d'analyse sur la sécurité alimentaire.

2. ACTIVITES

Trois enquêtes sont actuellement soutenues par le projet DIAPER:

- "l'enquête agricole permanente"
- "l'enquête suivi des marchés céréaliers" dans le cadre du Système d'Information sur les Marchés (SIM).
- "l'enquête suivi des marchés à bétail"

2.1. L'ENQUETE AGRICOLE PERMANENTE

L'enquête vise à recueillir des données sur les superficies et les rendements des principales cultures pratiquées afin de faire les prévisions de récolte, d'obtenir des résultats définitifs sur les productions et de faire les bilans céréaliers prévisionnels et définitifs de la campagne agricole.

Elle porte sur les cultures pluviales et les cultures de contre-saison (berbere).

Pour la première année, l'enquête au Tchad a eut une couverture nationale avec l'intégration de la zone sahélienne dans l'enquête permanente agricole.

Pour la prochaine campagne, une priorité doit être donnée au renforcement et à la stabilisation de cette enquête sur la partie sahélienne, il convient notamment de bien veiller au retour de l'information vers les structures partenaires (qui par le passé élaboraient leurs propres statistiques).

- Tirage de l'échantillon

L'échantillon pour 1996/1997 était un échantillon mixte:

- d'une part l'échantillon sur la zone soudanienne inchangé depuis 4 ans
- d'autre part l'échantillon tiré l'année passée pour la zone sahélienne.

La mission recommande qu'à l'issue de l'analyse des résultats sur la zone sahélienne un échantillon nouveau soit élaboré sur l'ensemble du pays à travers l'adoption:

- *d'un sondage à deux degrés classique en lieu et place du sondage à trois degrés utilisé jusqu'à présent.*
- *la constitution d'une base de sondage unique (utilisation du RGPH de 1993).*

Cette activité doit conduire à l'adoption d'une méthodologie pour l'enquête nationale dans laquelle les différents aspects techniques devront faire l'objet d'une formalisation:

- 1) condition de renouvellement de l'échantillon des unités secondaires (exploitations)
- 2) méthodes de mesures et d'agrégation des données (notamment en ce qui concerne les cultures mixte et le mode de calcul des rendements définitifs)
- 3) élaboration des procédures statistiques d'extrapolation et de calcul des différentes variables.

Compte tenu de l'importance que revêt l'élaboration d'un "nouveau" dispositif la mission recommande que le statisticien de l'ECA puisse apporter son concours lors de l'élaboration de la nouvelle base de sondage et des documents méthodologiques correspondants.

- L'exploitation des données

L'exploitation des données est faite à partir de la saisie des questionnaires sur DBASE IV et les calculs sont faits soit en DBASE, soit avec le logiciel SP6. Les contrôles de saisie sont entièrement manuels.

Compte tenu du manque d'informaticien qualifié pour élaborer un système de traitement performant, la mission recommande qu'une assistance technique ponctuelle soit mise à la disposition de la DSA pour:

- 1) concevoir un masque de saisie disposant des procédures de contrôle requises (exhaustivité, cohérence...).
- 2) rédiger le manuel de saisie et de traitement de l'enquête.

Pour l'instant la DSA, ne dispose que d'un ordinateur pour le traitement des données (ce qui est largement insuffisant si l'on considère comme acquise l'extension à la zone sahélienne)

Cette situation devrait évoluer avec la livraison par le centre AGRHYMET d'une nouvelle machine, cependant vu le caractère obsolète de l'appareil fourni en 1994 par le projet DIAPER III, la mission recommande qu'un second ordinateur soit acquis pour le traitement de l'enquête.

Les publications réalisées cette année sont au nombre de trois:

- 1) les résultats définitifs 1995/1996 publiés en octobre 1996 (50 ex)
- 2) l'annuaire statistique 1994 publié en Mars 1996 (100 ex)
- 3) les résultats prévisionnels 1996/1997, publiés en Novembre 1997 (100 ex).

Ces publications sont encore grandement améliorables quant à la présentation et aux délais de publication.

Concernant les délais, la mission recommande que les cultures de contre saison soient traitées dans un bulletin spécial ce qui éviterait d'attendre ces résultats pour la publications des données sur les cultures pluviales.

- La précision des résultats

Les résultats obtenus lors du passage de la mission d'évaluation des enquêtes agricoles ne peuvent pas être considérés comme fiables. Les fichiers utilisés pour calculer les variances

d'échantillonnage, ne disposait pas de toute l'information nécessaire pour mener à bien ce travail (notamment à cause des difficultés de rattachement des villages au canton).

La mission recommande que dans le cadre de l'élaboration de la nouvelle base de sondage et de l'enquête 1997/1998, ce travail puisse être repris dans son intégralité, notamment sur les zones sahéliennes qui n'ont pas fait l'objet d'analyse jusqu'à présent.

- La documentation d'enquête

Le manuel d'enquête a été entièrement revu lors de la campagne 1995/1996, le reste de la documentation reste à réaliser, notamment:

- 1) le manuel du contrôleur (ce qui devrait être fait dans le cadre de la formation des contrôleurs prévue pour Février 1997)
- 2) le manuel de méthodologie générale qui devrait être réalisé par la DSA avec l'appui de l'ECA,
- 3) le manuel de saisie / traitement qui doit être élaboré dans le cadre d'une assistance extérieure.

- le dispositif de terrain

Le dispositif utilise du personnel issu de différents services et de personnel bénévole ou des organismes de développement (ONDR, SODELAC). Ce fonctionnement suppose en grande partie que les primes accordées par le projet DIAPER III puisse être versées chaque année. Il est probable que dans le cadre de l'internalisation, l'Etat ne puisse prendre en charge de tels postes budgétaires, il est donc souhaitable qu'une réflexion soit entamée sur les différentes possibilités pour dégager un corps d'enquêteur stable et dont le salaire puisse être assuré de façon continue.

La mission recommande que l'animation locale (en liaison avec l'ensemble des structures de l'Etat), puisse préparer à l'attention des décideurs des propositions quant aux solutions possibles pour le personnel d'enquête.

Concernant le contrôle, bien que le dispositif soit un peu faible (ce qui conduit à des déplacements très importants), il s'agit surtout d'élaborer un cahier des charges précis pour ce travail (fiches de contrôle, manuel de contrôle).

- les ressources matérielles

La mise en place de l'enquête au niveau de la zone sahélienne a nécessité la fourniture de matériel supplémentaire et la programmation pour la prochaine campagne de matériel de collecte. **Normalement à l'issue du devis-programme 97/98, l'ensemble du personnel devrait être doté de moyens de travail et de moyens de déplacement.**

Pour le matériel roulant, la mission recommande que, sur les reliquats prévus du présent devis-programme, soit acquises deux motos programmées en année I et II et qui n'ont pu être livrées conséquemment aux augmentations des prix.

Pour la DSA, le manque de véhicule constitue un gros handicap (aggravé par le fait l'animation locale ne dispose plus de matériel roulant en état). Pour ses déplacements, elle utilise les véhicules d'autres services, moyennant la participation à l'entretien, aux réparations et aux frais de carburant à partir des lignes budgétaires du budget DIAPER III.

Aussi, bien qu'aucun véhicule n'existe pour les besoins des enquêtes (c'est aussi le cas des enquêtes SIM), la mission recommande que les frais de réparation soient maintenu sur les devis-programme.

2.2. L'ENQUETE SUIVI DES MARCHES CEREALEIERS (SIM)

L'enquête SIM céréales qui est supervisées par la DSA continue de fonctionner normalement et de fournir les informations de façon régulière.

- les ressources humaines.

Pour la campagne 1996/1997, le personnel utilisé est identique à celui de l'an passé

Pour la prochaine campagnes, 2 des agents utilisés comme superviseurs nationaux sont en formation pour une durée de deux ans.

D'autre part, la Banque Africaine de Développement doit prendre en charge, pour la zone cotonnière, le fonctionnement des agents opérant dans cette partie du pays. Ce projet prévu sur 5 ans à compter de 1997 doit permettre de soulager le budget de cette enquête.

- les ressources matérielles

l'enquête fonctionne toujours sur le matériel laissé par le projet USAID, notamment en ce qui concerne le matériel informatique, par contre les moyens de déplacement sont inexistants. Une seule mobylette pour l'enquêteur chargé du recueil des prix quotidiens sur les marchés de NDJAMENA.

- la technique

la méthode utilisée est identique à celle de l'an passé et l'enquête se déroule toujours sur 29 marchés. Les prix sont relevés de façon hebdomadaire et observés sur trois transactions par produit au moment de grande animation de chaque marché.

A la demande des utilisateurs deux nouvelles fiches de collecte ont été élaborées:

- fiche "produits exceptionnels" qui concernent des produits agricoles à forte valeur ajoutée (soja, dattes, gomme arabique, blé...)

- fiche "coûts de transport" sur 12 marchés céréaliers. Cette fiche est renseignée directement auprès des gros transporteurs présents lors des marchés sur la destination ou la provenance des produits.

Concernant, les produits exceptionnels, il convient d'être circonspect au moment de la diffusion. En effet si le prix moyen des céréales a une signification, les transactions sur des produits plus "commerciaux" et pas toujours présents sur les marchés peuvent être non représentatives de la réalité du marché. Les SIM attaqués fortement cette année par les commerçants et les consommateurs (voir infra) doivent si des doutes existent, ne diffuser qu'une information fiable.

- Les publications

Elles sont au nombre de trois:

- 1) les bulletins hebdomadaires diffusés à la radio et à la demande (beaucoup d'utilisateurs se rendent à la DSA, pour demander une copie papier des bulletins radio).
- 2) les bulletins mensuels, publiés en général 20 jours après la fin du mois et diffusés à une centaine d'exemplaires au niveau des services publics, des organismes de coopération, des ONG.
- 3) l'annuaire statistique.

Ce rythme de publication est bon et doit être conservé, par contre comme dans beaucoup de dispositifs les bulletins mensuels sont essentiellement descriptifs (tableaux bruts, ou courbes d'évolution) et manquent d'analyse sur l'évolution des marchés et des prix.

Pour le nouvel an 97, un agenda "publicitaire" a été réalisé et diffusé afin de faire mieux connaître les activités du SIM.

Le SIM céréale (mais aussi le SIM bétail) a fait l'objet cette année de nombreuses attaques notamment de la part des commerçants (mais aussi de certains consommateurs) sur la nature des informations diffusées. Ces attaques se traduisant par des pressions politiques quant à l'utilité de tels dispositifs.

Considérant que cette polémique est un signe tangible que le SIM a atteint le but recherché (permettre au producteur de se "défendre" et d'adopter une politique de vente bénéfique), la mission recommande qu'une campagne nationale de sensibilisation et d'explication puisse être entreprise (à l'instar de la campagne menée au Mali pour l'enquête agricole).

2.3 L'ENQUETE SUIVI DES MARCHES A BETAIL

L'enquête SIM bétail est placée auprès de la Direction de l'Elevage, cependant ce secteur étant en voie de restructuration, il n'est pas sûr que cette activité soit maintenue dans cette structure. Le SIM bétail devrait donc trouver un autre organisme de tutelle.

- les ressources humaines

Pour l'enquête 1996/1997, les ressources humaines ont été similaires à celle de l'an passé.

Les enquêteurs sont des agents d'élevage et leur mission statistique rentre dans leurs attributions.

Pour la prochaine campagne, 3 enquêteurs seront pris en charge par un projet sectoriel élevage financé par la GTZ (dans le Sud).

- les ressources matérielles

Elles sont identiques à celles de l'an passé et les problèmes évoqués subsistent:

- manque une mobylette non livrée sur les précédents DP
- les ordinateurs qui fonctionnaient encore l'année dernière sont hors service.

La livraison du matériel prévu au titre des précédents DP doit donc couvrir les besoins en terme de matériel de traitement.

- la technique

Les observations sont effectuées sur 21 marchés deux fois par semaine, excepté N'Djamena, Sahr et Abéché qui font l'objet de relevés quotidiens :

- *Marchés de collecte ou production* : Mongo, Bitkine, Oum-Hadjer, Moussoro, Ati, Koundjourou, Biltine.

- *Marchés de consommation* : N'Djamena, Sahr, Abéché, Mao

- *Marchés terminaux* : Pala, Dourbali, Massakory, Bagassola (les observations sont provisoirement suspendues), Goundi, Mandalia, Massaguet, Karmé, Pont-Carol et Bol

Deux fiches sont remplies par marché hebdomadaire.

Les fiches sont transmises par courrier ou tout autres moyens. Les diffusions sur les ondes nationales se font tous les mardi en 3 langues à partir des relevés de 9 marchés communiqués par radio. La presse qui reprenait la publication des bulletins radio a arrêté suite aux pressions extérieures concernant la diffusion des prix (problème identique à celui du SIM céréale.)

Outre les bulletins radios hebdomadaires, des bulletins mensuels sont effectués tous les mois avec quelque retard. Les publications mensuelles ne sont envisagées que lorsque sont rentrées les fiches de 26 ou 27 marchés. Les publications restent très limitées : 25 exemplaires dont 9 pour les pays du CILSS et les autres pour les institutionnels nationaux. La présentation de ces documents laissent encore beaucoup à désirer : des tableaux de chiffres et des graphiques qui rapportent la même information, très peu de commentaires. Pour la qualité de la présentation le matériel informatique et les logiciels à disposition portent une part des responsabilités, mais pour les commentaires l'équipe en charge devrait faire un effort.

La mission recommande que

- 1) *l'animation locale puisse apporter son concours à la conception des bulletins statistiques afin d'en améliorer le contenu et la qualité*
- 2) *la diffusion des bulletins annuels soit portée à 100 exemplaires (si le contenu est amélioré)*
- 3) *le SIM bétail soit associé à la campagne de sensibilisation sur la diffusion des prix sur les marchés.*

3. GESTION DU DEVIS-PROGRAMME 1996/1997

Le devis-programme a été signé en Novembre 1996, après l'établissement par le Ministère des Finances d'un mandat de virement d'un montant de 22.918.000 Fcfa, correspondant au 40,4 % de prise en charge de la contrepartie.

Cette signature tardive explique en grande partie, la faiblesse du taux d'exécution, d'autant plus que les services du trésor n'ont toujours pas, à cette date, versé la somme sur le compte du projet.

Le dispositif a fonctionné (notamment en ce qui concerne les frais de personnel) sur la base de promesses de rattrapage lorsque le budget serait disponible.

Concernant le matériel (engins à deux roues et matériel informatique), il s'agit essentiellement d'engagements car les dossiers sont encore au niveau de l'ordonnateur national

La mission recommande qu'un nouvel état financier soit transmis à l'ECA avant la tenue du Comité Directeur et que les contacts avec le trésor soient poursuivis pour un déblocage réel des fonds prévus.

Niveau d'exécution des budgets 1996/1997 (Fefa)

Rubrique	Montant devis 96/97	Montant engagé	Solde au 31/12/96	Taux d'exécution
Enquête agricole permanente	35.706.500	17.009.940	18.696.560	47 %
Equipement *	29.000.000	24.882.840	4.117.160	85 %
Suivi des Marchés Céréaliers	13.383.500	4.460.800	7.722.700	33 %
Suivi des Marchés à Bétail	7.126.000	2.291.600	4.834.400	32 %
Equipement (SIM bétail)	3.300.000	2.862.840	937.160	86 %
Animation locale	18.173.690	5.807.900	12.365.790	31 %
TOTAL budget	106.689.690	57.315.920	48.673.840	54 %

4. MISE EN OEUVRE DES CONDITIONNALITES**COMITE DE SECURITE ALIMENTAIRE**

Ce rôle est joué par le COMITE D'ACTION POUR LA SECURITE ALIMENTAIRE ET LA GESTION DES CATASTROPHES (CASAGC). Il est chargé d'orienter, organiser, coordonner et gérer l'information sur la situation alimentaire dans le pays.

Il est présidé par le Ministre de l'Agriculture et se réunit une fois par semaine en séance ordinaire, son secrétariat est assuré par la DPPASA. Il comprend trois sous-comités techniques : le premier chargé de la production des denrées économiques, le second chargé de la planification en matière de catastrophes et de la mobilisation de l'aide alimentaire, le dernier chargé des stocks et de la commercialisation des produits agricoles. Le premier a pour mission le suivi et l'analyse permanente des données sur la production et réunit la statistique agricole, la DPVC, la DREM, l'ONDR, la DRTN, l'Elevage, les institutions nationales ou internationales impliquées.

PRISE EN CHARGE DES OPERATIONS DE COLLECTE PAR L'ETAT

La prise en charge de la contrepartie de l'Etat est faite sur le budget d'investissement du Ministère de l'Agriculture, néanmoins il n'existe pas d'inscription spéciale concernant les projets et les décaissements sont effectués sur la demande des différents projets.

La situation qu'a connu le Tchad cette année risque fort de se reproduire pour la campagne prochaine avec des conséquences plus graves pour la mise en route des activités de collecte.

La Direction du Budget a cependant indiqué qu'il serait souhaitable de fractionner les paiements en faveur du compte DIAPER (en lieu et place d'un versement unique).

La mission recommande que l'animateur local établisse un échéancier de paiement qui tienne compte du calendrier de déroulement des travaux (notamment le besoins de décaissement en début de campagne: formation, matériel réparation des engins).

Parallèlement, il serait souhaitable que l'animation locale puisse avec le soutien de la Délégation obtenir un engagement sur la totalité des 67 % prévu au DP 97/98

5. LE DEVIS-PROGRAMME 96/97

Des travaux et des recommandations qui précédent un devis programme a été élaboré.

Le montant de la contrepartie de l'Etat s'élève à **40.229.493 F cfa**, pour un budget total de **89.005.710 Fcfa**

	OPERATION DE COLLECTE	EQUIPEMENT	ENSEMBLE
ENQUETE AGRICOLE *	42.631.000	5.850.000	49.081.000
SUIVI DES MARCHES CERALIERS	10.147.020	0	11.467.020
SUIVI DES MARCHES A BETAIL	7.266.000	1.800.000	9.426.000
ANIMATION LOCALE			21.311.690
TOTAL	60.044.020	7.650.000	89.005.710

* Frais de carburant calculés sur la base de 20 l/mois et par contrôleur, si cette dotation passe à 30 l/mois le budget total augmenterait de 600.000 Fcfa.

I - Evaluation

1. 1 - Aspect institutionnel

1.1.1. Animation locale

L'animation locale qui est rattachée à la Direction Générale du Développement Rural est maintenant tout à fait intégrée dans le dispositif de suivi de la sécurité alimentaire. L'animateur local apporte son concours aux différentes enquêtes et il a joué un rôle non négligeable dans le déblocage des fonds de contrepartie à travers toute une série de contacts visant à mieux faire connaître le projet auprès des instances financières de l'Etat. La Direction du Budget, contactée pendant la mission, semblait bien au fait des engagements pris par l'Etat tchadien à travers la convention de financement.

- Moyens de travail

Inventaire du matériel à la disposition de l'Animateur local.

Type de matériel	Description	Date d'acquisition	Etat	Financement
Equipement de bureau				
Ordinateurs	1 Olivetti (286)	Août 92	obsolete	Diaper II
Imprimantes	1 Epson	Août 92	obsolete	Diaper II
Onduleurs	1			Minagri
Photocopieurs	1	Juin 95	neuf	Diaper III
Fax *	1	Mai 95	neuf	Diaper III

L'animateur ne dispose pas de moyens de déplacement (comme la Division des Statistiques Agricoles qui est située dans le même bâtiment), ce qui limite grandement ses capacités de déplacement. Etant donné qu'il existe des reliquats sur la ligne générale équipement du Tchad, la demande de dotation d'une moto paraît tout à fait acceptable.

1.1.2. Composante nationale

a) Textes de création / ou cadre informel

La composante nationale existe toujours de façon informelle et n'a pas fait l'objet de texte administratif pour son fonctionnement. En fait, tous les services techniques de la composante se retrouvent au sein du CASAGC (Comité d'Action pour la Sécurité Alimentaire et gestion des Catastrophes) dont les réunions sont convoquées par le Ministre du développement Rural à travers son Secrétariat Permanent qui est le Direction de la Promotion Agricoles et de la Sécurité Alimentaire.

c) Mode de fonctionnement

Les réunions sont hebdomadaires et sont en fait celles du CASAGC, il existe aussi des réunions extraordinaires lorsque la situation l'exige. Elles comprennent l'ensemble des services techniques et les représentants des bailleurs de fonds présents au Tchad.

L'élaboration et la synthèse des informations qui sont présentées lors de la tenue de ces réunions sont faites par le programme DIAPER et le SAP; ils en assurent en outre le secrétariat. En dehors des compte rendus des réunions, il n'existe pas de « publication » issues des travaux du comité technique qui prépare ces réunions. En fait, le comité fonctionne beaucoup plus comme une cellule de crise que comme un organe d'orientation des politiques en matière de sécurité alimentaire.

Si d'un point de vue institutionnel, il existe donc des structures chargées de préparer les politiques, leurs travaux sont encore orientés vers le très court terme. Il reste maintenant à mieux orienter les travaux vers le moyen et le long terme.

1.2 - Activités

Trois enquêtes sont actuellement soutenues par le projet DIAPER:

- « l'enquête agricole permanente »
- « l'enquête suivi des marchés céréaliers » dans le cadre du Système d'Information sur les Marchés (SIM).
- « l'enquête suivi des marchés à bétail »

1.2.1 - L'enquête permanente agricole

L'enquête vise à recueillir des données sur les superficies et les rendements des principales cultures pratiquées afin de faire les prévisions de récolte, d'obtenir des résultats définitifs sur les productions et de faire les bilans céréaliers prévisionnels et définitifs de la campagne agricole.

Elle porte sur les cultures pluviales et les cultures de contre-saison (bérébéré).

Pour la première année, l'enquête au Tchad a eu une couverture nationale avec l'intégration de la zone sahélienne dans l'enquête permanente agricole.

- les organismes impliqués dans sa réalisation

Pour la campagne 1996/1997, les organismes qui participent à la réalisation de l'enquête agricole sont toujours les mêmes. La maîtrise d'oeuvre est confiée à la Division des Statistiques Agricoles du Ministère de l'Agriculture, le dispositif terrain utilise:

- d'une part les 69 agents bénévoles pour l'enquête en zone soudanienne
- d'autre part 60 agents issus des divers projets de développement (ONDR, SODELAC,.....) en zone sahélienne.

La situation particulière du Tchad, où coexistaient plusieurs types d'enquête est donc en train de se normaliser et les différents partenaires semblent conscients du bien fondé de la démarche d'harmonisation des méthodes. Il convient toutefois d'être particulièrement vigilant sur la diffusion des résultats en retour sur les organismes partenaires et pouvoir monter que cette harmonisation ne s'est pas faite au détriment de la disponibilité en temps des données.

- les ressources humaines

Le ressources humaines se décomposent comme suit:

Personnel	Nombre prévu	Origine	Imputation budgétaire
Enquêteurs à plein temps	19	DSA	Etat
Enquêteurs temporaires	110	agents des projets paysans	projet
Contrôleurs	25	15 DSA 10 autres services de l'agriculture	
Superviseurs régionaux	1	DSA	
Superviseurs nationaux	3		
Agents de dépouillement /saisie			
Technicien professionnel	3		
Agent Centrale d'information	2	2	

Au total la DSA utilise pour l'ensemble du pays 170 agents, dont 48 sont affectés à ce service et 122 personnes extérieures.

Le dispositif terrain utilise donc un personnel très hétérogène quant à son origine. Cette situation n'est pas en soi en obstacle, si ce n'est que la mobilisation de ce personnel ne peut se faire qu'à travers le versement des primes prévues dans le cadre de DIAPER.

Quant au dispositif de contrôle, il est encore très faible et repose essentiellement sur les missions de supervisions nationales.

La mission recommande que dès cette année une réflexion soit engagée autour de la constitution d'un groupe d'enquêteurs permettant de s'affranchir de ces contraintes, l'animateur local aura la charge de préparer à l'attention de la Direction de l'Agriculture un mémoire sur les solutions possibles en matière de personnel d'enquête.

- les ressources matérielles

Il existe toujours au Tchad un problème important sur la mise à disposition des structures des équipement acquis au titre du projet:

- un seul ordinateur (sur les 5 budgétisés) est actuellement livré
- les moyens de déplacement (et notamment les dotations pour l'enquête en zone sahélienne) ne sont pas livrés.

Cette situation, qui s'explique par les lourdeurs administratives de passation de marché (Cf mission d'évaluation An III) est dommageable pour la bonne marche du dispositif d'un point de vue technique et sur le plan financier, elle entraîne des retards considérables dans la clôture des devis programme (actuellement le DP année II est encore en exercice).

Cette situation devrait toutefois trouver une solution, notamment par l'abandon des procédures d'appel d'offre via la commission des marchés au profit de consultations restreintes dépouillées conjointement par la Délégation et l'Animateur local.

Pour les moyens de déplacement des enquêteurs, une requête additionnelle a été faite par la DSA afin de couvrir entièrement les besoins du nouveau dispositif national. Il s'agit de 10 vélos qui seront affectés en zone sahélienne.

Pour le dispositif de contrôle seules manquent les 2 motos qui n'ont pu être acquises au titre du DP II.

Concernant les moyens de traitement, la DSA dispose:

- de l'ordinateur fourni sur le premier devis-programme (386, 8 MO de RAM 80 MO de DD).
- d'un ordinateur fourni par l'appui USAID au programme AGRHYMET.

Compte tenu des caractéristiques techniques de l'ordinateur fourni par DIAPER et de l'extension de l'enquête, la mission recommande qu'un matériel plus performant puisse être mis à la disposition de l'enquête permanente et que ce matériel soit doté d'un système de Back Up pour la sauvegarde des données (DAT, SYQUEST, ...).

Il conviendrait d'éviter que l'ordinateur abritant la centrale d'information soit utilisé pour la saisie des données d'enquête afin de préserver son contenu.

- la technique

Constitution de l'échantillon des exploitations

L'enquête est une enquête à trois degré admettant le canton comme unité primaire, le village comme unité secondaire et le ménage comme unité de troisième degré.

Compte tenu :

- 1) des difficultés que pose le canton lors du traitement des données (notamment le rattachement sans équivoque des villages à un canton et un seul)
- 2) de la nécessaire refonte de la base de sondage suite au recensement de 1993.

La mission recommande que soit adopté lors de la constitution de la nouvelle base de sondage un tirage à deux degré comme dans les autres pays du CILSS.

Pour la zone **soudanienne**, l'échantillon est resté identique depuis quatre ans à savoir: 69 cantons, 207 villages, 1035 exploitations.

Pour la zone **sahélienne**, on a procédé au tirage (à partir des fichiers villages du RGPH de 1993) d'un échantillon à trois degré réparti comme suit:

Prefecture	Nombre de cantons échantillons	Nombre de village échantillon	Nombre de ménages
BATHA	6	18	54
BILTINE	4	12	36
CHARI BAGUIRMI	16	48	144
GUERA	7	21	63
KANEM	6	18	54
LAC	5	15	45
OUAIDDAI	12	36	108
SALAMAT	4	12	36
TOTAL	60	180	540

Le nombre de ménages enquêtés par village est donc de trois en zone sahélienne, contre 5 en zone soudanienne.

Compte tenu du tirage ancien en zone soudanienne et d'une nécessaire harmonisation des échantillons, la mission recommande qu'après analyse des résultats obtenus sur la zone sahélienne, un échantillon national soit tiré d'après le fichier village informatisé issu du RGPH 1993.

L'ECA pourra apporter son concours à la rénovation de l'échantillon ainsi qu'à la formalisation d'un certain nombre de points méthodologiques (cultures mixtes, choix des agrégations...) nécessaires pour la rédaction du document de base de l'enquête nationale.

Les produits retenus

Ils sont identiques à ceux des années antérieures, Il s'agit de 6 céréales, de 2 oléagineux et de 2 légumineuses.

Les variables observées

L'enquête utilise 7 fiches:

Fiche N° 0: identification du village et de l'exploitation, équipement agricole

Fiche N° 1: Inventaire des ménages et des exploitations agricoles

Fiche N° 2: Mesure des superficies, quantité de semence

Fiche N°3 a: pose des carrés de rendement

Fiche N° 3b: mesure des densités à la levée, travail du sol, fumure, type de semence

Fiche N°4: Mesure des rendements prévisionnels, densité à l'épiaison

Fiche N°5: Mesure des rendement observés

Fiche N° 6: Estimation des stocks paysans

Fiche N° 7: recensement des superficies en corde.

Le questionnaire est donc complet et nécessite 5 passages sur le terrain.

Les procédures d'estimation

Toutes les parcelles sont mesurées et sur chacune est placé un carré de rendement.

Au niveau des estimations, la mission d'évaluation des enquêtes agricoles avait noté un certain nombres d'incohérences dans l'agrégation et l'extrapolation des données dont il conviendrait de tenir compte dans la refonte méthodologique du dispositif.

Concernant les prévisions, bien que des mesures objectives soient réalisées sur le terrain, elles ne sont pas utilisées lors du calcul des rendements prévisionnels, qui sont obtenus par comparaison avec les rendements définitifs obtenus lors de campagne similaires, à l'issue des tournées de prévision des récoltes. Cette situation est d'autant plus regrettable que le remplissage des fiches prévisions nécessite deux passage sur le terrain.

La mission recommande qu'une décision soit prise concernant les prévisions, soit conserver une estimation par mesure objective et maintenir les fiches, soit adopter les mesures subjectives et abandonner les fiches.

Par ailleurs, l'estimation des stocks paysans n'est plus faite au niveau central, car depuis deux saisons consécutives les fiches reviennent en général soit non remplies soit avec des stocks nuls. Si les deux saisons précédentes n'ont pas été très bonnes d'un point de vue climatique, il est quant même surprenant qu'aucun stock n'existe et il est plus probable qu'il s'agisse d'une lassitude des enquêtés.

La mission recommande de profiter de la réunion des contrôleurs lors de la formation pour aborder ce point avec eux et déterminer les causes de ce problème.

Exhaustivité des fichiers et taux de couverture

Pour l'instant, seules les variables relatives à l'estimation des récoltes sont saisies et exploitées.

Pour les résultats définitifs 1995/1996

Le taux de couverture s'établissait à 96 % des exploitations (992 sur 1035), ce qui est acceptable avec cependant des écarts importants entre les préfectures.

Le traitement des données

Le traitement est fait avec le logiciel DBASE III et le contrôle s'effectue manuellement sur la base d'une double saisie.

L'évaluation faisait ressortir de nombreuses erreurs notamment dans la codification et l'apurement des fichiers.

Quoiqu'il en soit, cet aspect est la grande faiblesse du dispositif et s'explique en grande partie par le manque de personnel qualifié dans ce domaine.

Compte tenu de l'augmentation du nombre de questionnaires à traiter, la situation risque encore de s'aggraver.

Pour pallier ces insuffisances la mission recommande qu'une expertise technique extérieure soit mise à la disposition de l'enquête agricole pour concevoir, et documenter l'ensemble du système de traitement.

- les résultats

Les publications réalisées cette année sont au nombre de trois:

- 1) les résultats définitifs 1995/1996 publiés en octobre 1996.
- 2) l'annuaire statistique 1994 publié en Mars 1996.
- 3) les résultats prévisionnels 1996/1997, publiés en Novembre 1997.

Ces publications sont encore grandement améliorables quant à la présentation et aux délais de publication.

Sur la présentation des résultats définitifs, il convient :

- 1) d'essayer d'intégrer les illustrations dans le corps de texte afin de pouvoir y faire référence aisément (d'autre part les graphiques sont beaucoup trop grands et « consomment des pages » inutilement).
- 2) d'adopter une démarche de présentation homogène, si l'on traite de la situation par zone autant donner les résultats des enquêtes par zone

- 3) enlever du corps du texte les chapitres concernant l'exécution de l'enquête qui sont de nature interne au profit d'une annexe méthodologique rappelant les éléments principaux de conception et la réalisation globale (taux de couverture pour l'enquête en cours).

- 4) de donner les références au lecteur sur les responsables de publication (adresse, tel, fax, liste des publications et disponibilité).

Concernant **l'annuaire statistique** : 40 pages sont consacrées à la publication des données climatologiques et 10 pages à la production agricole, ce qui ne correspond pas tout à fait à la conception d'un annuaire des statistiques agricoles comme l'indique le titre. Les services météorologiques disposent en général de publications spécifiques dans lesquelles l'insolation, la tension de vapeur et autre évaporation sont consignées de façon exhaustives. Si ces données étaient utilisées dans le cadre de prévisions via des bilans hydriques cela serait encore compréhensible mais ce n'est pas le cas. Il conviendrait de revoir le contenu du document.

Sur les délais de publication, il conviendrait de publier séparément les cultures pluviales

**COMITE INTER-ETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECERESSE DANS LE
SAHEL**
(CILSS)

**COMMISSION EUROPEENNE
(CE)**

PROGRAMME REGIONAL
**"AMELIORATION DES INSTRUMENTS DU DIAGNOSTIC
PERMANENT POUR LA SECURITE ALIMENTAIRE REGIONALE"**
Phase III

TCHAD

Ces calculs devront être repris entièrement après la refonte de la base de sondage.

- la documentation disponible

Le manuel d'enquête a été entièrement revu lors de la campagne 1995/1996, le reste de la documentation reste à réaliser, notamment:

- 1) le manuel du contrôleur (ce qui devrait être fait dans le cadre de la formation des contrôleurs prévue pour Février 1997)
- 2) le manuel de méthodologie générale qui devrait être réalisé par la DSA avec l'appui de l'ECA,
- 3) le manuel de saisie / traitement qui doit être élaboré dans le cadre d'une assistance extérieure.

1.2.2 - L'enquête suivi des marchés céréaliers (SIM)

L'enquête SIM céréales qui est supervisée par la DSA continue de fonctionner normalement et de fournir les informations de façon régulière.

- les ressources humaines.

Pour la campagne 1996/1997, le personnel utilisé est identique à celui de l'an passé

PERSONNEL	Nombre prévu	Nombre utilisé	Imputation budgétaire
Enquêteurs à plein temps		2 agents	Salaires (ETAT)
Enquêteurs à temps partiels		33 agents	primes (DIAPER)
Superviseurs nationaux (grade)		2 (Sc Eco) + 1 CD Tx + 2 ATS	Salaires (Etat)
Agents de dépouillement/saisie		1 ADS + 1 ATS	Salaires (ETAT)
Informaticiens (grade)		0	

Pour la prochaine campagne, 2 des agents utilisés comme superviseurs nationaux sont en formation pour une durée de deux ans.

D'autre part, la Banque Africaine de Développement doit prendre en charge, pour la zone cotonnière, le fonctionnement des agents opérants dans cette partie du pays. Ce projet prévu sur 5 ans à compter de 1997 doit permettre de soulager le budget de cette enquête.

- les ressources matérielles

l'enquête fonctionne toujours sur le matériel laissé par le projet USAID, notamment en ce qui concerne le matériel informatique, par contre les moyens de déplacement sont inexistants.: une seule mobylette pour l'enquêteur chargé du recueil des prix quotidiens sur les marchés de NDJAMENA.

- la technique

la méthode utilisée est identique à celle de l'an passé et l'enquête se déroule toujours sur 29 marchés. Les prix sont relevés de façon hebdomadaire et observés sur trois transactions par produit au moment de grande animation de chaque marché.

A la demande des utilisateurs deux nouvelles fiches de collecte ont été élaborées:

- fiche "produits exceptionnels" qui concernent des produits agricoles à forte valeur ajoutée (soja, dattes, gomme arabique, blé...)
- fiche "coûts de transport" sur 12 marchés céréaliers. Cette fiche est renseignée directement auprès des gros transporteurs présents lors des marchés sur la destination ou la provenance des produits.

Concernant, les produits exceptionnels, il convient d'être circonspect au moment de la diffusion. En effet si le prix moyen des céréales a une signification, les transactions sur des produits plus "commerciaux" et pas toujours présents sur les marchés peuvent être non représentatives de la réalité du marché. Les SIM attaqués fortement cette année par les commerçants et les consommateurs (voir infra) doivent si des doutes existent, ne diffuser qu'une information fiable.

- Les publications

Elles sont au nombre de trois:

- 1) les bulletins hebdomadaires diffusés à la radio et à la demande (beaucoup d'utilisateurs se rendent à la DSA, pour demander une copie papier des bulletins radio).
- 2) les bulletins mensuels, publiés en général 20 jours après la fin du mois et diffusés à une centaine d'exemplaires au niveau des services publics, des organismes de coopération, des ONG.
- 3) l'annuaire statistique.

Ce rythme de publication est bon et doit être conservé, par contre comme dans beaucoup de dispositifs les bulletins mensuels sont essentiellement descriptifs (tableaux bruts, ou courbes d'évolution) et manquent d'analyse sur l'évolution des marchés et des prix.

Pour le nouvel an 97, un agenda "publicitaire" a été réalisé et diffusé afin de faire mieux connaître les activités du SIM.

Le SIM céréale (mais aussi le SIM bétail) a fait l'objet cette année de nombreuses attaques notamment de la part des commerçants (mais aussi de certains consommateurs) sur la nature des informations diffusées. Ces attaques se traduisant par des pressions politiques quant à l'utilité de tels dispositifs.

Considérant que cette polémique est un signe tangible de l'utilisation des données issues des SIM, la mission recommande qu'une campagne nationale de sensibilisation et d'explication puisse être entreprise (à l'instar de la campagne menée au Mali pour l'enquête agricole).

1.2.3 L'enquête suivi des marchés à bétail

L'enquête SIM bétail est placée auprès de la Direction de l'Elevage, cependant ce secteur étant en voie de restructuration, il n'est pas sûr que cette activité soit maintenue dans cette structure. Le SIM bétail devrait donc trouver un autre organisme de tutelle.

Comme souligné l'an passé, le SIM bétail tend à se rapprocher de la DSA, notamment pour des raisons financières après l'arrêt des financements PNE (Projet National d'Elevage).

- les ressources humaines

Pour l'enquête 1996/1997, les ressources humaines ont été similaires à celle de l'an passé.

PERSONNEL	Nombre prévu	Nombre utilisé	Imputation budgétaire
Enquêteurs à plein temps			
Enquêteurs à temps partiels		23 ATE	salaires
Contrôleurs à temps partiels (grade)		14 chefs secteurs	salaires
Superviseurs nationaux à temps partiels		1 Ingénieur Sc Appl + le Dr Adj Elevage	salaires

Les enquêteurs sont des agents d'élevage et leur mission statistique rentre dans leurs attributions.

Pour la prochaine campagne, 3 enquêteurs seront pris en charge par un projet sectoriel élevage financé par la GTZ (dans le Sud).

- les ressources matérielles

Elles sont identiques à celles de l'an passé et les problèmes évoqués subsistent:

- manque une mobylette non livrée sur les précédents DP
- les ordinateurs qui fonctionnaient encore l'année dernière sont hors service.

La livraison du matériel prévu au titre des précédents DP doit donc couvrir les besoins en terme de matériel de traitement.

- la technique

Les observations sont effectuées sur 21 marchés deux fois par semaine, excepté N'Djamena, Sahr et Abéché qui font l'objet de relevés quotidiens :

- *Marchés de collecte ou production* : Mongo, Bitkine, Oum-Hadjer, Moussoro, Ati, Koundjourou, Biltine.

- *Marchés de consommation* : N'Djamena, Sahr, Abéché, Mao

- *Marchés terminaux* : Pala, Dourbali, Massakory, Bagassola (les observations sont provisoirement suspendues), Goundi, Mandalia, Massaguet, Karmé, Pont-Carol et Bol

Deux fiches sont remplies par marché hebdomadaire.

Les fiches sont transmises par courrier ou tout autres moyens. Les diffusions sur les ondes nationales se font tous les mardi en 3 langues à partir des relevés de 9 marchés communiqués par radio. La presse qui reprenait la publication des bulletins radio a arrêté suite aux pressions extérieures concernant la diffusion des prix (problème identique à celui du SIM céréale.)

Outre les bulletins radios hebdomadaires, des bulletins mensuels sont effectués tous les mois avec quelque retard. Les publications mensuelles ne sont envisagées que lorsque sont rentrées les fiches de 26 ou 27 marchés. Les publications restent très limitées : 25 exemplaires dont 9 pour les pays du CILSS et les autres pour les institutions nationales. La présentation de ces documents laissent encore beaucoup à désirer : des tableaux de chiffres et des graphiques qui rapportent la même information, très peu de commentaires. Pour la qualité de la présentation le matériel informatique et les logiciels à disposition portent une part des responsabilités, mais pour les commentaires l'équipe en charge devrait faire un effort.

La mission recommande que

- 1) *l'animation locale puisse apporter son concours à la conception des bulletins statistiques afin d'en améliorer le contenu et la qualité*
- 2) *la diffusion des bulletins annuels soit portée à 100 exemplaires (si le contenu est amélioré)*
- 3) *le SIM bétail soit associé à la campagne de sensibilisation sur la diffusion des prix sur les marchés.*

1.2.4. Animation locale

a) Rapport d'activité succinct

L'animation locale avait préparé un document de synthèse sur les activités menées au cours de l'année écoulée et les années antérieures.

Si d'un point de vue technique l'animation ne peut apporter beaucoup de secours aux enquêtes, l'animateur apporte une aide en terme d'organisation et de réflexion institutionnelle

b) Relations de travail et collaboration avec les autres organismes impliqués dans l'appui aux systèmes d'information sur la Sécurité Alimentaire

L'animation locale est maintenant bien intégrée à l'ensemble du dispositif de sécurité alimentaire et l'animateur participe aux différentes réunions du CASAGC.

c) Programme de travail

Pour la prochaine campagne, le programme de travail de l'animation sera orienté vers les activités suivantes:

- 1) appui technique à l'enquête agricole pour la constitution de la base de sondage, notamment par l'obtention au niveau du RGPH des fichiers villages sur support informatique
- 2) appui au SIM (céréale et bétail) pour la conception et l'organisation d'une campagne d'information sur les données diffusées à travers ces dispositifs.
- 3) appui aux différentes structures pour la poursuite de l'amélioration des publications statistiques, conception des bulletins et amélioration des délais de publication (avec une utilisation plus importante d'une reproduction à l'extérieur afin de ménager les copieurs).
- 4) appui à la Direction de l'Agriculture pour l'internalisation du personnel d'enquête. L'animateur local aura pour tâche de préparer des propositions, à moyen terme, pour la recherche d'un personnel permanent d'enquête.

5) appui à l'ECA pour la sélection des agents participants aux formations prévues dans le cadre du projet.

La mission recommande, qu'en liaison avec le Délégation CCE du Tchad, un effort tout particulier soit fait pour résoudre rapidement le problème de livraison du matériel.

1.3. Gestion des devis-programmes

a) Mise en place des fonds FED et des 40,4 % de contrepartie nationale du Devis-Programme 96/97

Le devis-programme a été signé en Novembre 1996, après l'établissement par le Ministère des Finances d'un mandat de virement d'un montant de 22.918.000 Fcfa, correspondant au 40,4 % de prise en charge de la contrepartie.

Cette signature tardive explique en grande partie, la faiblesse du taux d'exécution, d'autant plus que les services du trésor n'ont toujours pas, **à cette date, versé la somme sur le compte du projet.**

L'animateur local a cependant envoyé une série de correspondance (Cf. annexe 5) et pris des rendez-vous au niveau des institutions financières nationales pour faire respecter les engagements de la convention. La Direction du Budget contactée pendant la mission semblait bien connaître le dossier. Cet effort doit être poursuivi en direction des responsables du trésor. En effet, les inscriptions sont, comme dans d'autres pays, faites sur les crédits d'investissement qui offrent normalement largement de quoi couvrir les montants demandés. Par contre, le caractère **saisonnier et urgent** des besoins financiers (qui sont en fait des fonds de fonctionnement) sont très mal perçu par les organismes payeurs qui gèrent ces fonds d'investissement et pour lesquels un retard de quelques mois n'est pas dommageable.

Le dispositif a donc fonctionné (notamment en ce qui concerne les frais de personnel) sur la base de promesses de rattrapage lorsque le budget serait disponible.

Concernant le matériel (engins à deux roues et matériel informatique), il s'agit essentiellement d'engagements car les dossiers sont encore au niveau de l'ordonnateur national

La colonne « dépenses » des tableaux suivants est donc pour une large part une colonne d'engagement.

La mission recommande qu'un nouvel état financier soit transmis à l'ECA avant la tenue du Comité Directeur et que les contacts avec le trésor soient poursuivis pour un déblocage réel des fonds prévus.

Enquête agricole permanente (Fcfa) 1996/1997

DESIGNATION	PREVISION	DEPENSES	SOLDE
1. OPERATION COLLECTE			
1.1. Frais de personnel	14 137 500	3 820 000	10 317 500
1.2. Carburant	3 728 000	967 550	2 760 450
1.3. Documents de collecte	2 500 000	2 400 000	100 000
1.4. Entretien matériel	6 072 000	1 663 390	4 408 680
1.5. Matériel de collecte	4 900 000	3 999 000	901 000
1.6. Formation recyclage	4 069 000	4 000 000	69 000
1.7. Fourniture centrale d'informatique	300 000	160 000	140 000
II . EQUIPEMENTS	29 000 000	24 882 840	4 117 160
- Engin à 2 roues	25 500 000	22 520 000	2 980 000
- Matériel informatique	3 500 000	2 362 840	137 160
TOTAL	64 706 500	41 892 710	22 813 790

Enquête Suivi des Marchés céréaliers (Fcfa) 1996/1997

DESIGNATION	PREVISION	DEPENSES	SOLDE
1. OPERATION COLLECTE			
1.1. Frais de personnel	6 270 000	3 310 000	2 960 000
1.2. Carburant	1 088 000	222 000	866 000
1.3. Documents de collecte	1 616 000	380 500	1 235 500
1.4. Entretien matériel	2 842 000	306 300	2 535 700
1.5. Matériel de collecte			
1.6. Formation recyclage	1 067 500	1 000 000	67 500
1.7 Opération diffusion	500 000	442 000	58 000
1.8; Fourniture centrale d'information			
II . EQUIPEMENTS			
- Engin à 2 roues			
- Matériel informatique			
TOTAL	13 383 500	4 460 800	7 722 700

Enquête Suivi des Marchés à bétail (Fcfa) 1996/1997

DESIGNATION	PREVISION	DEPENSES	SOLDE
1. OPERATION COLLECTE			
1.1. Frais de personnel	4 290 000	1 725 500	2 564 500
1.2. Carburant	1 896 000	341 000	1 555 000
1.3. Documents de collecte	700 000	225 100	474 900
1.4. Entretien matériel	240 000	0	240 000
1.5. Matériel de collecte			
1.6. Formation recyclage			
1.7. Fourniture centrale d'informatique			
II . EQUIPEMENTS	3 300 000	2 362 840	937 160
- Engin à 2 roues			
- Matériel informatique	3 300 000	2 362 840	937 160
TOTAL	10 426 000	4 654 440	5 771 560

Animation locale (Fcfa) 1996/1997

DESIGNATION	PREVISION	DEPENSES	SOLDE
1. OPERATION COLLECTE			
1.1. Frais de personnel	6 255 300	3 191 575	3 063 725
1.2. Carburant	1 420 000	443 400	976 600
1.3. Documents de collecte (fourniture)	7 398 390	1 306 000	6 092 390
1.4. Entretien matériel	1 900 000	695 000	1 205 000
1.5. Matériel de collecte (commun)	1 200 000	171 925	1 028 075
1.6. Formation recyclage			
1.7. Fourniture centrale d'informatique			
II . EQUIPEMENTS			
- Engin à 2 roues			
- Matériel informatique			
TOTAL	18 173 690	5 807 900	12 365 790

1.4. Mise en oeuvre des conditionnalités**a) Comité de sécurité alimentaire**

Ce rôle est joué par le COMITE D'ACTION POUR LA SECURITE ALIMENTAIRE ET LA GESTION DES CATASTROPHES (CASAGC). Il est chargé d'orienter, organiser, coordonner et gérer l'information sur la situation alimentaire dans le pays.

Il est présidé par le Ministre de l'Agriculture et se réunit une fois par semaine en séance ordinaire, son secrétariat est assuré par la DPPASA. Il comprend trois sous-comités techniques : le premier chargé de la production des denrées économiques, le second chargé de la planification en matière de catastrophes et de la mobilisation de l'aide alimentaire, le dernier chargé des stocks et de la commercialisation des produits agricoles. Le premier a pour mission le suivi et l'analyse permanente des données sur la production et réunit la DSA, la DPVC, la

DREM, l'ONDR, la DRTN, l'Elevage, les institutions nationales ou internationales impliquées.

Comme souligné précédemment, les travaux de ce comité sont encore essentiellement tournés vers la gestion des crises et la politique d'aide alimentaire que vers une véritable analyse de la situation économique.

b) Dispositions prises et/ou envisagées pour la prise en charge des opérations de collecte par l'Etat à hauteur de 67 %.

La prise en charge de la contrepartie de l'Etat est faite sur le budget d'investissement du Ministère de l'Agriculture, néanmoins il n'existe pas d'inscription spéciale concernant les projets et les décaissements sont effectués à la demande des différents projets.

La situation qu'a connu le Tchad cette année risque fort de se reproduire pour la campagne prochaine avec des conséquences plus graves pour la mise en route des activités de collecte.

La Direction du Budget a cependant indiqué qu'il serait souhaitable de fractionner les paiements en faveur du compte DIAPER (en lieu et place d'un versement unique).

La mission recommande que l'animateur local établisse un échéancier de paiement qui tienne compte du calendrier de déroulement des travaux (notamment le besoins de décaissement en début de campagne: formation, matériel réparation des engins).

Parallèlement, il serait souhaitable que l'animation locale puisse avec le soutien de la Délégation obtenir un engagement sur la totalité des 67 % prévu au DP 97/98

1.5. Bonus-Malus

II. Programmation des activités du Devis-Programme IV

2.1. Les enquêtes

Les enquêtes financées dans le cadre du projet DIAPER au Tchad comporte d'une part l'enquête agricole et le suivi des marchés céréaliers exécutés par la Division des Statistiques Agricoles (DSA), d'autre part, le suivi des marchés à bétail fait par la Direction de l'Elevage.

2.1.1. L'enquête agricole permanente:

L'enquête agricole ne bénéficie que des appuis financiers de DIAPER comme apports extérieurs. En matière de production de données, ses objectifs restent les statistiques prévisionnelles et définitives de la production agricole. Cependant, l'enquête dont le champ ne concernait que la zone soudanienne se fixe désormais comme objectif la couverture de toute la zone agricole du pays.

Améliorations méthodologiques :

Le processus d'intégration de la zone sahélienne à l'enquête agricole déclenché par le séminaire national sur les statistiques agricoles au Tchad en juin 1995 a connu un début d'exécution dans le domaine de la collecte au cours de la campagne précédente.

A la suite de la réception des fiches, une évaluation du taux de couverture de l'échantillon permettra de redéfinir la taille optimum du nouvel échantillon de la zone sahélienne.

Cependant, au delà de son extension à la zone sahélienne, la méthodologie de l'enquête agricole dans sa globalité sera revue pour tenir compte:

- i) des conclusions du séminaire de Bamako relatives au plan de sondage,
- ii) de l'existence de la nouvelle base de sondage issue du recensement général de la population,
- iii) d'une nécessité d'améliorer le contenu et la présentation des fiches de collecte.

Moyens à mettre en oeuvre :

Les moyens à mettre en oeuvre vont d'une part dans le sens de permettre l'extension de l'enquête à la zone sahélienne et d'autre part au renforcement de l'équipe centrale à N'Djaména.

* Les moyens de déplacement dans la zone sahélienne seront renforcés par l'achat de 10 vélos et une moto.

* Les capacités de traitement des données de l'enquête restent encore insuffisants, il est encore nécessaire de les renforcées par l'achat d'un micro ordinateur d'une puissance satisfaisante. En plus pour permettre le stockage des données brutes, un système de sauvegarde des données brutes de l'enquête sera mises à la disposition de la Division Statistiques agricoles.

2.1.2. Le Système d'information sur les marchés céréaliers (SIM)

Le système d'Information sur les marchés céréaliers se poursuivra normalement avec comme activités principales:

- le relevé des prix sur 29 marchés à travers tout le pays,

- la publication régulière du bulletin mensuel,
- la circuler l'information sur la situation des marchés par la voies des ondes et sur les tableaux d'affichage.

Améliorations méthodologiques :

Depuis février 1996, le SIM s'interresse, en plus des produits céréaliers, le soja, l'arachide, les dattes, le blé, le sésame, le haricot et la gomme arabique. En plus, dans certains marchés, il a testé le suivi des coûts de transport des céréales.

Compte tenu du fait que les enquêteurs sont toujours en contact avec les commerçants, une fiche de suivi des stocks privés sera initié cette année pour pouvoir les estimer au moment de l'établissement des bilans céréaliers.

Enfin, une action de sensibilisation doit être faite en direction des données publiées pour le discredit que peut entraîner les polémiques dont l'enquête fait actuellement objet.

Moyens à mettre en oeuvre :

Les moyens à mettre en oeuvre ne concerne que les frais de collecte qui connaissent une légère baisse par rapport à ceux de la campagne précédente pour tenir compte de la situation actuelle.

1.3 Le SIM Bétail

Les objectifs visés à travers la présente programmation portent essentiellement sur les aspects suivants:

- assurer régulièrement la collecte, le contrôle le traitement et la diffusion adéquats des informations sur le prix du bétail;
- améliorer, avec l'appui de l'animation locale et de l'ECA la qualité des analyses effectuées dans les bulletins mensuels;
- publier régulièrement à la radio les niveaux des prix hebdomadaires sur les différents marchés;

Moyens à mettre en oeuvre

Les moyens à mobiliser dans le cadre de cette enquête, se situent d'une part au niveau des moyens de déplacement où il est prévu l'achat de 3 mobylettes, d'autre part au niveau des moyens à mettre en oeuvre pour les actions de sensibilisation sur l'enquête.

2.2. L'Animation locale:

Le programme d'activités de l'animateur pour la prochaine campagne s'établit comme suit:

- Pour le comité de sécurité alimentaire.
 - * suivi de ses travaux et de ses principales décisions.
- Dynamisation de la composante nationale.
 - * élaboration d'un programme d'activités;
 - * définition des tâches des différents membres ou groupes de travail.

- * inscription de la contrepartie tchadienne au budget d'investissement.
- Pour l'enquête agricole.
 - * appui à la redéfinition de la nouvelle méthodologie de l'enquête en collaboration avec l'ECA;
 - * suivi de l'exécution, de la supervision et du contrôle de l'enquête;
 - * suivi et appui à la formation et au recyclage des contrôleurs et des enquêteurs et à la préparation des documents pédagogiques nécessaires;
 - * suivi et appui à l'analyse et la publication/diffusion régulière des résultats.
- Pour l'enquête SIM céréales:
 - * suivi de l'exécution, de la supervision et du contrôle de l'enquête;
 - * suivi et appui à l'analyse et à la publication/diffusion régulière des bulletins;
 - * appui pour la conception et l'organisation d'une campagne d'information sur les données diffusées.
- Pour le SIM bétail.
 - * suivi de l'exécution, de la supervision et du contrôle de l'enquête;
 - * suivi et appui à l'analyse et à la publication/diffusion régulière du bulletin mensuel;
 - * appui à l'élaboration d'un bulletin annuel;
 - * appui pour la conception et l'organisation d'une campagne d'information sur les données diffusées.
- Pour la centrale d'information et les publications:
 - * suivi régulier de la mise à jour des fichiers;
 - * appui à la publication de l'annuaire série longue;
 - * appui aux différentes structures pour la poursuite de l'amélioration des publications statistiques, conception des bulletins et amélioration des délais de publication.
- Pour les différentes formations à organiser à Niamey: appui à la sélection des candidats.
 - Appui à la Direction de l'Agriculture pour l'internalisation du personnel d'enquête. L'animateur local aura pour tâche de préparer des propositions, à moyen terme, pour la recherche d'un personnel permanent d'enquête.

2.3. Participation de l'Etat à la prise en charge de frais de collecte:

Le budget prévisionnel du devis-programme 1996/1997 s'élève à 89 005 710 Frs.CFA répartis entre l'enquête agricole, le système d'information du marché céréalier et l'animation locale comme suit (les tableaux détaillés sont consignés dans le paragraphe « budgets prévisionnels ») :

	OPERATION DE COLLECTE	EQUIPEMENT	ENSEMBLE
ENQUETE AGRICOLE *	42 631 000	5 850 000	48 481 000
SUIVI DES MARCHES CEREALIERS	10 147 020		10 147 020
SUIVI DES MARCHES A BETAIL	7 266 000	1 800 000	9 066 000
ANIMATION LOCALE			21 311 690
TOTAL	60 044 020	7 650 000	89 005 710

* Frais de carburant calculés sur la base de 20 l/mois et par contrôleur, si cette dotation passe à 30 l/mois le budget total augmenterait de 600.000 Fcfa.

Le montant global des frais de collecte s'élèvent à 60 044 020 Frs.CFA, la participation de l'Etat à ces frais à concurrence de 67 % sera donc de 40 229 493 Frs.CFA. Il est prévu de prendre cette participation sur le budget d'investissement. Le principe de gestion du budget d'investissement étant celui du décaissement progressif, des dispositions doivent être prise par l'Animateur local pour préparer un échéancier en collaboration avec les services du Ministère des Finances.

Budgets Prévisionnels

Désignation de l'enquête: ENQUETE AGRICOLE
Service ou organisme responsable: DSA.

DESIGNATIONS	COUT TOTAL (F CFA)	
	TOTAL	FED
I. OPERATION DE COLLECTE.		
1.1 Frais de personnel	14 632 500	
- indemnités	13 215 000	
Superviseurs	6 superviseurs X 7 Mois X 20 000F /mois	840 000
Contrôleurs	25 contrôleurs X 7 mois X 15 000F/mois	2 625 000
Enquêteurs	129 enquêteurs X 6 mois X 10 000F/mois	7 740 000
Enquêteurs bérerbé	55 enquêteurs X 6 mois X 10 000F/mois	1 650 000
Saisie enquête agricole	6 agents X 3 mois X 10 000F/mois	180 000
Collecte saisie centrale information	1 agent X 12 mois X 15 000F/mois	180 000
- frais de mission	9 missions de 15 j chacune	1 417 500
Cadres	7500F/j X 1 cadre X 9 missions X15j	1 012 500
Chauffeur	3000F/j X 1 chauffeur X 9 missions X 15j	405 000
1.2 Carburant	3 752 000	
- Supervision zone soudanienne	4 missions de 2500 km X .2litre X 400F/l	800 000
- Supervision zone sahélienne	5 missions de 3500 km X .2litre X 400F/l	1 400 000
- Formateurs en zone sahélienne	3500 km X .2 litre X 400 F/l	280 000
- Contrôleurs	25 motos X 20 litres/mois X 6 mois X 400F/l	1 200 000
- Collecte centrale information	15 litres/mois X 12 mois X 400 F/l	72 000
1.3 Impression des questionnaires	2 500 000	
1.4 Entretien matériel	8 715 000	
- motos	25 motos x 10 000F/mois X 7 mois	1 750 000
- vélos	129 vélos x 5 000F/mois x 7 mois	4 515 000
- voitures	y compris assurance	2 000 000
- photocopieur		450 000
1.5 Matériel de collecte	9 575 000	
- boussoles	30 boussoles x 100 000F l'unité	3 000 000
- pesons	20 pesons x 25 000F l'unité	500 000
- bottes	155 bottes x 15 000F l'unité	2 325 000
- imperméables	155 imperméables x 10 000F l'unité	1 550 000
- mètres rubans	30 à 15 000 F l'unité	450 000
- jalons	30 jalons à 15 000F l'unité	450 000
- calculatrices	10 à 100 000 F l'unité	1 000 000
- kits enquêteurs		300 000
1.6 Formation recyclage	3 456 500	
- enquêteurs/contrôleurs	129 agents pendant 4 jours à 3 000F/j	1 548 000
- transport	129 agents à 12 500F/agent	1 612 500
- transport formateurs zone soudanienne	4 formateurs à 20 000F chacun	80 000
- perdiem formateurs	4 formateurs à 7 500F/j pendant 6 jours	180 000
- perdiem guide+chauffeur formation zone sahélienne	2 agents x 6 jours x3 000F	36 000
TOTAL OPERATIONS DE COLLECTE	42 631 000	14 068 230
II. EQUIPEMENT		
2.1 Matériel informatique	3 500 000	3 500 000
- ordinateur Pentium DD 1giga + imprimante+onduleur	3 500 000	3 500 000
2.2 Matériel roulant	2 350 000	2 350 000
- 10 vélos à 85 000 F (enquêteurs sahéliens)	850 000	850 000
- 1 moto à 1 500 000 F (contrôleurs sahéliens)	1 500 000	1 500 000
TOTAL EQUIPEMENT	5 850 000	5 850 000
TOTAL	48 481 000	19 918 230

PAYS: TCHAD

Désignation de l'enquête: SUIVI DES MARCHES CEREALIERS

Service ou organisme responsable: DSA.

DESIGNATIONS	COUT TOTAL	
	F CFA	FED
OPERATION DE COLLECTE.		
1. Frais de personnel	6 270 000	
- indemnités	5 640 000	
Superviseurs	4 superviseurs X 12 Mois X 20 000F /mois	960 000
Enquêteurs	35 enquêteurs X 12 mois X 10 000F/mois	4 200 000
Saisie	4 agents X 12 mois X 10 000F/mois	480 000
- frais de mission	4 missions de 15 j chacune	630 000
Cadres	7500F/j X 1 cadre X 4 missions X15j	450 000
Chauffeur	3000F/j X 1 chauffeur X 4 missions X 15j	180 000
2. Carburant	1 088 000	
- Supervision	4 missions de 2500 km X .2litre X 400F/l	800 000
- Enquêteurs	6 motos X 10 litres/mois X 12 mois X 400F/l	288 000
3. Impression et transmission des questionnaires	449 520	
- impression questionnaire	150 000	
- courrier	(18 destinations à 320F/envoi) X 52 sem.	299 520
4. Entretien matériel	2 342 000	
- véhicule de supervision	500 000	
- motos	6 motos x 10 000F/mois X 12 mois	720 000
- vélos	2 vélos à 3 000 F/mois X 12 mois	72 000
- matériel de reprographie (photocopieur;tambour; ronéo et stencileur)	1 050 000	
6. Opérations de diffusion	250 000	
- diffusion radio	250 000	
7. Formation/recyclage	1 067 500	
- perdiems enquêteurs (35 enquêteurs X 3 jours X 3 000 F/j)	315 000	
- transport enquêteurs (35 X 12 500 F par voyage+ 1 billet d'avion aller-retour)	437 500	
- perdiems formateurs (2 X 7 500 F/j X 5 jours)	75 000	
- carburant formation (3 000 Km X 0,2 L X 400F/L)	240 000	
TOTAL OPERATIONS DE COLLECTE	11 467 020	3 784 117
TOTAL	11 467 020	3 784 117

ENQUETE: SUIVI DES MARCHES A BETAÏL.

SERVICE RESPONSABLE: DIRECTION DE L'ELEVAGE.

DESIGNATION	TOTAL	
	F CFA	FED
1 OPERATIONS DE COLLECTE		
11 Frais de personnel		
Indemnités enquêteurs:	12 mois X 23 agents X 10 000 F/mois	4 290 000
Indemnités superviseurs	2 sup. X 20 000 F/mois X 12 mois	2 760 000
Frais de mission (6missions)		480 000
Zone sahélienne (2 missions de 20 j)		
Zone Centre Ouest (2 missions de 15 j)		
Zone Kanem (2 missions de 15 j)		
- Superviseur	100 jours X 7500 F/mois	750 000
- Chauffeur	100 jours X 3000 F/mois	300 000
12 Carburants lubrifiants		1 896 000
Carburants (6 missions= 15000Kms)	3000 litres à 400F/litre	1 200 000
Carburant enquêteurs	12 mobylettes X 10l/mois X 400 FX12 mois	576 000
Vidanges lubrifiants 10% carburant mission		120 000
13 Impression des questionnaires	Forfait	700 000
14 Entretien matériel		740 000
Engins à deux roues	4 engins pendant 12 mois à 5000F/mois	240 000
Véhicule		500 000
TOTAL OPERATIONS DE COLLECTE		7 626 000
		2 516 580
2 EQUIPEMENTS		
Mobylettes	3 mobylettes à 600 000F l'unité	1 800 000
TOTAL EQUIPEMENT		1 800 000
TOTAL		9 426 000
		4 316 580

SERVICE: ANIMATION LOCALE.

DESIGNATION	Estimation des coûts			FED
	Nombre	Coût unitaire	Total (F cfa)	
1. SALAIRES			5 763 300	5 763 300
1.1. Rémunérations			5 262 000	5 262 000
Animateur local	12	168 500	2 022 000	2 022 000
Indemnité animateur	12	110 000	1 320 000	1 320 000
Secrétaire comptable	12	110 000	1 320 000	1 320 000
Assurance santé (AL et SC)			600 000	600 000
1.2. Charge sociale (15% salaires)			501 300	501 300
2. FONCTIONNEMENT			6 550 000	6 550 000
2.1. Carburant			1 420 000	1 420 000
Coordination (1150 litres)	1 150	400 F/litre	460 000	460 000
Missions (20litres/100Kms)	6 missions	2000Km/mis	960 000	960 000
2.2. Per diem			630 000	630 000
Animateur local (6 missions de 10 j)	60	7 500 F/jour	450 000	450 000
Chauffeur (60 jours)	60	3 000 F/jour	180 000	180 000
2.3. Fournitures de bureau			900 000	900 000
Fournitures (12 mois)	12 mois	75 000 F/mois	900 000	900 000
2.4. Frais de communication			1 200 000	1 200 000
Téléphone, Fax et poste	12 mois	100 000 F/mois	1 200 000	1 200 000
2.5. Entretien			1 900 000	1 900 000
Véhicule (y compris assurance)			1 500 000	1 500 000
Photocopieur			400 000	400 000
2.6 Fourniture pour Centrale d'Information			500 000	500 000
3. DIFFUSION DES RESULTATS			6 498 390	6 498 390
4. SENSIBILISATION			1 000 000	1 000 000
5. EQUIPEMENT				
Moto	1	1 500 000	1 500 000	1 500 000
TOTAL			21 311 690	21 311 690

ANNEXES

Annexe 1: Liste des personnes rencontrées

Annexe 2 : Inventaire du matériel acquis au titre de DIAPER III

Annexe 3 : Liste des publications diffusées sur la ligne de l'animation locale.

ANNEXE I : Liste des personnes rencontrées

M ABDOULAYE	Directeur du Budget
M DOCTEUR Paul	Chargé du SIM céréales
M HADJER MAHAMAT	Directeur Général Adjoint de l'élevage
M ISSAKA DAHAB	ATS Division des Statistiques Agricoles
M KOUMBRAIT Blotoyoum	Directeur Général adjoint de l'Agriculture
M Laoukoura KAGUEROU DOUMIAN	Chef de Division Statistiques Agricoles
M MOUGABE LOTARD	Animateur local
M POTTIER	Conseiller développement rural CCE
M TAO Bouhouraye	DSA
M WOLF Marc	Délégué de la Commission des Communautés Européennes

Annexe 2: Matériel acquis au titre de DIAPER III

PAYS: TCHAD

DESIGNATION	DP 94/95		DP 95/96		DP 96/97		TOTAL ACQUIS		DESTINATION (1)		
	prévu	acquis	prévu	acquis	prévu	acquis	E.A	AL	SIMC	SIMB	Centrale d'inf.
I. Engins à deux (2) roues											
1. Bicyclettes	72	72	1	1	60	0	73	72	1		
2. Mobylettes	4	3	2	2	0	0	5	5			1
3. Motos	12	10	0	0	13	0	10	10			
II. Matériel de collecte											
1. Boussoles	57	57	36	36	30	0	123	123			
2. Jalons	66	66	45	45	30	0	111	111			
3. Calculatrices	18	18	0	0	13	0	18	18			
4. Balances	106	106	45	45	0	0	151	151			
5. Chaînes/rubans	116	116	35	35	10	0	151	151			
6. Pesons											
7. Clinomètres											
III. Matériel informatique											
- Micro-ordinateur	1	1	1	0	2	0	1	1			
- Imprimante	1	1	0	0	2	0	3	3			
- Onduleur	0	0	1	0	2	0	3	0			
IV. Mat. de reproducteur											
- Photocopieur	0	0	1	1	0	0	1	1			
- Duplicateur											

Annexe 3 : Liste des publications diffusées sur la ligne animation locale.

INTITULE	Date de Publication	Nombre d'exemplaires	Type de diffusion	Coût
Enquête agricole Permanente Campagne 1995/96 Résultats définitifs	Octobre 1996	50	Annuelle	reproduction interne
Annuaire statistique des statistiques agricoles 1994	Mars 1996	100	Annuelle	reproduction interne
Résultats provisoires de Campagne 1996/1997	Octobre 1996	100	Annuel	reproduction interne
Annuaire statistique des prix des céréales et des légumes	Mars 1996	100	Annuel	reproduction interne
Bulletin mensuel du SIM céréale	m + 20 jours	100	mensuel	reproduction interne
Agenda 1997/TCHAD	Janvier 1997	100		reproduction interne